
SÉNAT
Université de Saint-Boniface

Date : le jeudi 22 septembre 2022

Heure : 11 h 30

Endroit : Visioconférence (Zoom)

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Reconnaissance des terres ancestrales
- A2. Adoption de l'ordre du jour – annexe A2 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2022 – annexe B1 (pp 3-6)
- B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 23 juin 2022

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice – annexe C1 (pp 7-8)

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

- D1. Adoption de l'horaire et du calendrier de travail du Sénat pour l'année 2022-2023 – annexe D1 (p 9)
- D2. Nomination d'une présidence d'élections
- D3. Nominations au Sénat
- D4. Nominations au Bureau de direction
- D5. Nominations au Comité d'étude des cours et des programmes
- D6. Nominations au Comité de mérite
- D7. Nominations au Comité d'appel
- D8. Nominations au Comité de la bibliothèque
- D9. Nominations au Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
- D10. Nominations au Bureau des gouverneurs
- D11. Inscriptions – automne 2022 (sera partagé à la réunion)

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale (dradi@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- F1. Rapport de la réunion du 28 juin 2022

Section G : HUIS CLOS

Section H : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- H1. Aucun

Section I : AFFAIRES NOUVELLES

Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

J1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 24 novembre 2022 à 11 h 30 par visioconférence.

Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire générale,



Debra Radi